



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique

Question écrite n° 66924

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur l'inquiétante progression de la dette publique. Celle-ci a atteint 95,1 % du PIB à la fin du deuxième trimestre de cette année, soit 1,1 point de plus qu'au trimestre précédent. Dans un contexte où la croissance est quasi-atone, alors que la dette continue d'augmenter, le Gouvernement doit agir rapidement, afin que le ratio dette/PIB n'augmente encore. Sinon, le risque est grand de passer la barre symbolique des 100 % avec une dette publique supérieure à notre PIB. Cela est du jamais vu dans l'hexagone. Cette dérive relèguerait notre pays au rang de la Grèce, Chypre ou du Portugal. Lorsque l'on sait l'importance psychologique de ces données sur les différents acteurs économiques, on ne peut qu'espérer un sursaut de notre pays. Afin de mettre fin à cette dérive préjudiciable pour les Français, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66924

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8735

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)